

Séminaire de formation continue

**Le langage Facile à Lire  
et à Comprendre (FALC)  
appliqué à votre  
pratique professionnelle**

31 mars, 1<sup>er</sup> et 17 avril 2025

## Contenu

Le langage « Facile à Lire et à Comprendre » (FALC) permet de rendre les informations accessibles pour toutes et tous. Il est utile pour les personnes présentant une déficience intellectuelle mais aussi pour toute personne ayant des difficultés à lire et/ou à comprendre l'information écrite ou orale. Ce cours expose et permet d'expérimenter une méthode de clarification de l'information à l'écrit et à l'oral.

## Objectifs

- Connaître les règles du langage Facile à Lire et à Comprendre (FALC)
- Savoir écrire et mettre en page des textes en appliquant les règles du FALC
- Savoir évaluer et valider des textes en FALC
- Savoir s'exprimer clairement à l'oral

## Modalités

- Alternance apports théoriques et méthodologiques avec exercices pratiques
- Exercice pratique d'écriture et de mise en page FALC à partir de textes en lien avec l'activité professionnelle des participant·e·s
- Les participant·e·s finalisent l'écriture et la mise en page FALC de leur texte en dehors du temps de formation (= environ 4 heures à consacrer entre le 1<sup>er</sup> et le 17 avril 2025)
- Exercice pratique d'évaluation des textes en FALC rédigés par les participant·e·s
- Exercice pratique de présentation orale en présence de personnes témoins

## Public cible

Responsables et collaborateurs·trices d'institutions, d'organisations et de services (culturels, sociaux, communaux, de transport, etc.) chargé·e·s de créer des informations pour un public large et/ou rencontrant des difficultés de lecture et de compréhension. Tout·e professionnel·le intervenant auprès de personnes ayant une déficience intellectuelle. Parents de personnes présentant une déficience intellectuelle.

## Responsable

Prof. Dr **Geneviève Petitpierre**, Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg

## Intervenantes

**France Santi**, journaliste presse / web et spécialiste en facile à lire (formation Capito en communication sans barrière). Mme Santi travaille en tant que traductrice et intervenante en facile à lire et à comprendre ([www.textoh.ch](http://www.textoh.ch))

**Kay Pastor**, médiatrice culturelle, membre fondatrice et directrice de l'Atelier 1001 feuilles ([www.1001feuilles.org](http://www.1001feuilles.org)) dont l'objectif est de contribuer à un accès à l'art et à la culture pour tous

**Cindy Diacquenod**, doctorante et lectrice au Département de Pédagogie Spécialisée de l'Université de Fribourg. La thèse de doctorat de Mme Diacquenod a pour sujet la méthode du FALC dans le champ de la déficience intellectuelle

## Dates et lieu

Lundi 31 mars, mardi 1<sup>er</sup> et jeudi 17 avril 2025, 9h15 – 17h  
Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 920.–

## Délai d'inscription

28 février 2025

Le nombre de participant·e·s est limité à 10.

Inscription en ligne > [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Inscription et organisation

Université de Fribourg

Service de la formation continue

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél: +41 (0)26 300 73 39

E-mail: [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

[www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 100.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.